

Un arrêté municipal régit la conduite à tenir en cas de présence de cyanobactéries.
Au vu des dernières analyses, **le niveau 4 est le niveau retenu sur cette portion de l'Erdre.**

4
3
2
1
0

NIVEAU

4

INTERDICTION

Des toxines sont détectées en quantité très importante

Qu'est-ce que les cyanobactéries ?

Les cyanobactéries sont des bactéries microscopiques qui se développent dans les eaux riches en nutriments. Elles peuvent libérer des toxines qui peuvent nuire à la santé humaine et animale.

Quels sont les risques ?

En cas d'ingestion, inhalation ou contact avec la peau, **les symptômes courants sont des irritations de la peau, démangeaisons, maux de tête, symptômes gastro-intestinaux, maux de gorge, vomissements, fièvre...** L'exposition répétée à de faibles concentrations de toxines peut générer des problèmes de santé chroniques.

Consignes générales de précaution pour le niveau 4



Activités nautiques de loisirs interdites, à l'exception des bateaux de type quillard inchavirable, habitable et bateau à cabine. En cas de contact avec l'eau, se rincer soigneusement à l'eau claire.



La consommation de poisson pêché est fortement déconseillée.



L'abreuvement et la baignade des chiens sont très fortement déconseillés.



Baignade interdite toute l'année
Les dérogations (nage en milieu naturel, triathlon, chien de sauvetage...) sont suspendues.



En cas de troubles de la santé : maux de tête, vomissements, irritations..., consultez rapidement un médecin ou contactez les urgences (112).

VIGILANCE FORCE DU VENT

À partir de Force 4 Beaufort, les activités nautiques sont interdites, même en club, sauf pour la planche à voile et le dériveur/multicoque.

À partir de Force 5 Beaufort, toutes les activités nautiques sont interdites.



Avant d'aller à l'eau, je vérifie les recommandations du jour sur place, sur le site internet de l'Edenn : www.edenn.fr ou en scannant le QR code :



Le suivi sanitaire est réalisé par l'Edenn.
Le protocole est mené avec le concours de l'ARS des Pays de la Loire.



Je pratique
L'AVIRON

EN CLUB

interdit

EN PRATIQUE
LIBRE

interdit



Je pratique
LE CANOË-KAYAK

EN CLUB

interdit

EN PRATIQUE
LIBRE

interdit



Je pratique
LE PADDLE

EN CLUB

interdit

EN PRATIQUE
LIBRE

interdit



Je pratique
LE FOIL
(engin volant)

EN CLUB

interdit

EN PRATIQUE
LIBRE

interdit



Je pratique
LA PLANCHE À VOILE

EN CLUB

interdit

EN PRATIQUE
LIBRE

interdit



Je pratique
LE DÉRIVEUR, MULTICOQUE
ou tout support collectif ou inchavirable

POUR TOUS

autorisé sous condition

• bateaux de type quillard inchavirable, habitables et bateaux à cabine



Je pratique
LE FLOAT TUBE

interdit